

<http://www.universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article5838>



# « Complices des passeurs » : Marine Le Pen définitivement condamnée pour diffamation envers la Cimade



- Thématiques - Extreme-droite -  
Date de mise en ligne : mercredi 17 décembre 2025

---

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

---

**La Cour de cassation a rendu définitive mardi la condamnation de Marine Le Pen pour diffamation envers la Cimade , une association d'aide aux migrants, qu'elle avait accusée d'organiser « la filière d'immigration clandestine en provenance des Comores » à Mayotte.**

**Le Parisien (site web) mardi 16 décembre 2025**